

Personnel concerné : Tout personnel

But du cycle : Maintenir et compléter le niveau de connaissances techniques et pratiques des utilisateurs de chariots de manutention, répondre à la recommandation CNAMTS R389 et à l'arrêté du 2 décembre 1998

Théorie (7 heures) :

1- Réglementation et sécurité

- les accidents liés à l'utilisation des chariots élévateurs et leurs causes
- analyse d'un accident
- la réglementation en vigueur
- les responsabilités du cariste
- les consignes de conduite et de circulation
- les consignes spéciales (ex : circulation sur la voie publique)
- les pictogrammes de manutention et les étiquettes de danger

2 - Stabilité des chariots élévateurs

- plaque de charge / diagramme de capacité
- les cas de basculement

3- Technologie des chariots

- le circuit hydraulique
- les batteries d'accumulateurs
- les attachements

Pratique (7 heures) :

1- Maintenance préventive

- les vérifications à la prise de poste
- les fiches de contrôle
- utilisation des chariots thermiques et électriques

2- Manipulation des charges

- prise et dépose de charges (tout type de charges)
- gerbage / dégerbage
- circulation sur différents types de sols (intérieur et extérieur)
- manipulation spécifique

Evaluation - Validation CACES (7 heures) :

1- Test théorique

2- Test pratique

Nombre de stagiaire : Maximum 6 par évaluation

Durée totale : Formation initiale 3 jours Recyclage 2 jours

Lieu : En inter ou intra entreprise